

Transactions – Locations – Expertises

Locaux d'habitation et professionnels (maisons individuelles et logements situés dans des immeubles collectifs) Honoraires à la charge des vendeurs

Locaux commerciaux - fonds de commerce et murs Honoraires à la charge des vendeurs

Pour une vente en viager les honoraires sont forfaitaires fixe de 13.000 euros TTC Honoraires à la charge des vendeurs

Honoraires maximums au 01 Avril 2022 – la délivrance d'une note de frais est obligatoire

PRIX NET VENDEUR en euros	RÉMUNÉRATION HT	RÉMUNÉRATION TTC
1 à 50 000 €	5 852.84 €	7 000 €
50 001 à 120 000 €	8 361.20 €	10 000 €
120 001 à 140 000 €	9 197.32 €	11 000 €
140 001 à 160 000 €	10 033.44 €	12 000 €
160 001 à 180 000 €	10 869.57 €	13 000 €
180 001 à 220 000 €	11 705.69 €	14 000 €
220 001 à 260 000 €	12 541.81 €	15 000 €
260 001 à 300 000 €	14 214.05 €	17 000 €
Plus de 300 000 €	6 % TTC du prix de vente	T.V.A. à 20 %

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé :

- La prise de mandat,
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien,
- La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence,
- La recherche de tous les acquéreurs potentiels,
- La faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi,

- Les visites du bien par les acquéreurs potentiels,
- Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix,
- L'assistance à l'avant-contrat de vente,
- Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements,
- L'assistance à l'acte de vente authentique devant notaire

Une étude des facteurs physiques, économiques et juridiques, L'estimation de la valeur locative et du taux de rendement du bien.

Une étude de l'état du bien, de l'emplacement et de l'agencement,

L'évaluation de la valeur locative du fonds de commerce et des murs de boutique

Estimation : Offerte sous 48 heures

Prestations diverses et variées (honoraires maximums à la charge du demandeur) – Expertise valeur vénale :

Les honoraires sont de 500 €ht par logements situés dans les immeubles collectifs et 800€ht pour les maisons individuelles (selon le type de bien et sa localisation).

(ttc toutes taxes comprises au taux de la tva en vigueur de 20% incluses)

